

Le présent travail s'appuie sur une démarche déjà retenue et mise en œuvre en Île de France¹ en application des principes « Éviter Réduire Compenser ». La méthode d'évaluation de la perte de valeur ajoutée pour les filières agricoles amont et aval de la consommation de surfaces agricoles a été proposée par le Service régional de l'information statistique et économique de la DRIAIF. Les tableaux de calcul communiqués ont fait l'objet d'une première transposition à la région Centre-Val de Loire par le Service régional de l'information statistique et économique de la DRAAF, ceci à titre exploratoire et sans décision de cautionner ou pas la méthode.

La Chambre régionale d'agriculture y a apporté certaines améliorations se justifiant (dont la conversion en monnaie constante) et a actualisé les données (glissement des périodes prises en référence). Des insuffisances sont repérées, notamment dans la prise en compte des secteurs de productions végétales spécialisées et d'élevage, plus présents dans notre région que dans le Bassin parisien ; il est prévu de poursuivre les travaux d'évaluation du besoin de compensation selon l'orientation agricole dominante du territoire impacté par le projet d'aménagement.

Les points clés de la méthode

- chiffrage régional (pas infra) et pour tous les projets
- calcul pour la filière régionale dominante
==> montant applicable aux ha de grandes cultures
- coefficients multiplicateurs ou calculs *ad hoc* restant à définir pour les surfaces fourragères ou fruitières/maraîchères/viticoles
- tenir compte des coûts déjà supportés par les aménageurs
- chiffrage impact financier sur le secteur amont de la filière
- chiffrage impact financier sur le secteur aval de la filière
- recours à la notion de marge brute (cf. encadré en p. 4)
- utilisation des données disponibles (régionales et nationales)

La méthode en détail

1) Impact financier sur le secteur amont de la filière

Principe :

- chiffrer en pondérant les charges annuelles payées par l'exploitation régionale type
- moyenner les valeurs annuelles sur 10 ans en tenant compte de la disponibilité des valeurs 2015 et après conversion en euros constants de 2017

Données :

- postes des charges d'approvisionnement et des autres charges d'exploitation ; 2006-2015 ; source réseau d'information comptable agricole en Centre-Val de Loire (RICA CVL)
- coefficients de prise en compte [postes inclus : Engrais et amendements, Semences et plants, Produits phytosanitaires, Aliments des animaux, Produits vétérinaires, Fournitures ; Travaux par tiers, Entretien et réparations de matériel, Charges de personnel, Dotation aux amortissements (matériel, construction)] et liste négative [postes exclus : Carburants et lubrifiants ; Loyers et fermage ; Impôts et taxes ; Assurances ; Honoraires (vétérinaires, conseil...) ; Frais de gestion ; Charges sociales de l'exploitant ; Charges financières] ; source SRISE IdF

Calcul micro :

- conversion des valeurs en € constants de 2017
- valeurs moyennes/ ha SAU/ an ; montants retenus selon coefficients ; sommation
- estimation de marge brute totale « Amont » $\approx 553 \text{ €/ ha SAU/ an}$

¹ [LA COMPENSATION COLLECTIVE AGRICOLE EN ILE-DE-FRANCE - CADRE METHODOLOGIQUE REGIONAL EXPERIMENTAL. Version d'août 2017. Préfecture de la région d'Île de France / DRIAIF.](#)

Voir notamment les § B - 3. c. **Évaluation financière globale des impacts**, B - 5. - **Mesures de compensation collective envisagées pour consolider l'économie agricole du territoire** et l'ANNEXE : **Évaluation de la valeur ajoutée pour les filières amont et aval d'un ha de surfaces de grandes cultures en Ile-de-France (hors indemnité d'éviction)**

2) Impact financier sur le secteur aval de la filière

Principe :

- estimer à partir des données disponibles pour les principales filières
- aux stades collecte/stockage/négoce et première transformation (export exclu)
- par simplification, extrapoler certains résultats partiels

a) collecte/stockage/négoce

Données :

- tonnage commercialisé (déclaration) et marge pondérée €/t (calcul prix vente – prix achat) ; source FranceAgrimer
- blé, maïs, orge, colza ; principaux OS IdF (à défaut de données r.CVL, reprise des données IdF campagne 2014/15)
- option 1) surf. moy./ cult./ expl., rdt moy./ cult./ ha ; source RICA CVL 2006-2015
- option 2) surf. rég./ cult., rdt moy./ cult./ ha ; source SAA CVL 2006-2015

Calcul micro :

- Récolte moyenne des 4 cultures en moyenne sur 10 ans en q/ ha
- marge collecte en €/ cult./ an. = MB OS en € actualisé 2017/ t/ cult. * récolte en t/ cult./ an
- marge collecte en €/ ha = moy. / 10 ans du quotient (cumul MB 4 cult. ÷ surf. 4 cult.)
- marge collecte en €/ t = moy. / 10 ans du quotient (MB en €/ ha ÷ récolte 4 cult. en t/ ha)
- estimation/ ha cult. extrapolée/ ha SAU : marge brute ≈ 147 €/ ha/ an

b) industries agro-alimentaires

Meunerie

Données :

- coût matière première blé tendre meunier (départ OS) et indicateur de marge brute meunerie en € par kg de baguette au détail ; moy./ an de 2010 à 2015 ; source OFPM mise à jour mai 2017
- surf. et produit brut blé tendre moy./ expl./ an ; rdt blé t. moy./ ha/ an ; de 2006 à 2015 ; source RICA CVL
- marge collecte blé tendre en €/ t [cf. 2)a) données d'après FAM]

Calcul micro :

- conversion des valeurs en € constants de 2017
- récolte moy. blé tendre en t/ expl./ an ; prix blé tendre au producteur en €/ t/ an
- coût entrée meunerie €/ t Bt/ an et €/ ha/ an ; ratio annuel MB meunerie / mat.1^e Blé t.
- marge brute meunerie en €/ ha Bt/ an et moy. 6 ans 2010-2015
- estimation de marge brute meunerie ≈ 1 121 €/ ha/ an en moyenne 6 ans et en € constants de 2017

Alimentation animale

Données :

- résultat estimé pour la meunerie [cf. *supra*]
- coefficient de marge relative Fabrication d'aliment du bétail / Meunerie ; source SRISE IdF

Calcul micro :

- application d'un ratio de 50 % à la MB de la meunerie (*méthode SRISE IdF*)
- estimation de marge brute FAB ≈ 561 €/ ha/ an en moyenne 6 ans et en € constants de 2017

Sucre

Données :

- surf. et produit brut betterave ind. moy./ expl./ an ; rdt bett. ind. moy. q/ ha/ an ; de 2006 à 2015 ; source RICA CVL
- rendement kg sucre/ t bett. ind./ an ; source SAA CVL (% richesse réelle en moy. rég. et / an)
- cours du sucre blanc marché à terme Londres en €/t ; 2006-2015 ; source La Dépêche via INSEE ou FranceAgriMer

Calcul micro :

- conversion des valeurs en € constants de 2017 ; produit brut bett. ind. en €/ ha
- production physique bett. ind. t/ expl., rdt t/ ha
- sucre : production/ expl. en t/ ha/ an
- MB sucrerie €/ ha/ an et moy./ 10 ans
- estimation de marge brute sucrerie ≈ 3 881 €/ ha/ an en moyenne 10 ans et en € constants de 2017

Ensemble

Données :

- flux nationaux (export, import, production, alim. anim.) en t des princ. cult. COP (Bt, Bd, O, M ; C, T ; F, P) sur 2011-2016 ; mise en œuvre SRISE IdF d'après source FranceAgrimer (bilans prév. Conseils Spé. & bilans de marchés sur VisioNet)
- SAU tot. des exploitations ; surface des agrégats C, O, P, Bi ; surf./ cult. COP (Bt, Bd, O, M ; C, T ; F, P) ; 2005-2016 ; en ha ; source SAA CVL
- résultats par filière dont Marges Brutes estimées / ha
- % surface de betteraves indust. destinée à la production de sucre ; en Ile-de-Fr. de source SRISE IdF à défaut d'équivalent CVL

Calcul macro :

- taux moyen export net (% tonnage [export-import] ÷ production/ cult./ 5 ans 2011-2015) ; surf. CVL/ cult. au prorata ; % pondéré surf. export/ agrégat C/O/P
- taux moyen débouché alim. anim. (% tonnage al.an. ÷ production/ cult./ 4 ans 2013-2016) ; surf. CVL/ cult. au prorata ; % pondéré surf. al. an./ agrégat C/O/P
- par agrégat C,O,P, surfaces CVL à valorisation domestique dont l'alimentation animale ; surf. CVL de bett. ind. valorisée en sucre ; en ha et en moy.
- marge brute totale (cumul des marges des 3 IAA par usage et agrégat, pondéré par les surfaces) rapportée à la SAU régionale
- *N.B. Avant dilution sur la SAU totale, la MB totale est estimée à 1 066 €/ ha des agrégats C, O, P, Bs/ an en moyenne et en € constants de 2017*
- estimation de marge brute de l'industrie de 1^e transformation d'1 ha de terre agricole en région CVL ≈ 422 €/ ha SAU/ an en moy. et en € constants de 2017

3) Résultats consolidés

par ha et par an, en moyenne régionale pluriannuelle et en euros constants de 2017

Filière amont :			
Charges d'approvisionnement (part prise en compte)			257
<u>Autres charges d'exploitation (part prise en compte)</u>			<u>295</u>
Total pertes filière amont (€/ha SAU /an)			553
Filière aval :			
Marge moy. collecteurs-stockeurs (généralisée)			147
	<i>Marge meunerie</i>	1121 / ha COP	
	<i>Marge alimentation animale</i>	561 / ha COP	
	<i>Marge sucre</i>	3881 / ha Bs	
<u>Marge moy. pondérée industrie 1^e transfo. (diluée)</u>			<u>422</u>
Total pertes filières aval (€/ha SAU /an)			569
<i>N.B. Taux de couverture de la SAU régionale par les surfaces des 3 filières prises en compte : 73%</i>			
BILAN RECAPITULATIF : évaluation des pertes amont + aval (€/ ha SAU/ an) :			
		TOTAL	1 122

4) Valeur actuelle nette

Cette étape de calcul est reprise telle quelle du cadre méthodologique retenu en Île de France, qui la justifie et l'explique comme suit :

- La valeur actuelle nette utilisée dans le cadre d'un projet d'investissement permet d'évaluer la rentabilité d'un projet en ramenant l'ensemble des dépenses et recettes pendant la durée du projet à une date fixe de référence.
- Les montants sont actualisés selon la formule :
Valeur à la date n+1 = Valeur à la date n / (1 + tx actualisation)
- Les flux annuels sont convertis en valeur actuelle nette (VAN), en utilisant un taux d'actualisation de 8 %. Cette valeur de 8 % est une valeur moyenne utilisée pour l'évaluation économique de projets.
- Une perte définitive de terres agricoles justifie un calcul à « l'infini » de la valeur actualisée.
- Dans le cas présent, la valeur actuelle nette additionne les montants des pertes cumulées à partir de la date de démarrage du projet, et sur une durée infinie.
- La limite mathématique de cette somme est donnée par la formule de calcul ci-dessous.

Données :	résultats des estimations ; taux d'actualisation de 8 %		<i>Ratio VAN sur</i>
Calcul :	pertes/ ha/ an * (1 + tx actualisation) / tx actualisation		<i>perte annuelle</i>
	Montant des pertes en €/ ha/ an	Valeur actuelle nette (€/ ha)	<i>lié au taux</i>
filière amont	553	7 466	13,5
filière aval	569	7 682	13,5
TOTAL	1 122	15 147	13,5

Soit une **valeur actuelle nette de 1,5 € par m² agricole définitivement consommé.**

C'est l'ordre de grandeur du besoin de compensation par des mesures à définir sur le territoire impacté par un projet en secteur de grandes cultures de la région Centre-Val de Loire. Le coût et la valeur ajoutée des mesures, en montant total actualisé, peuvent donc être appréciés au regard du montant déterminé par la présente méthode de chiffrage des pertes à compenser.

À charge pour le maître d'ouvrage ou son bureau d'étude de proposer les mesures de compensation agricole collective et de chiffrer leur valeur actuelle nette. L'éventuelle alimentation d'un fonds de compensation devrait tenir compte du retour sur investissement des potentielles mesures différées dont il (co)financerait la mise en œuvre.

La notion de marge brute

La marge brute (dite de transformation) est la différence entre la valeur des produits fabriqués et la valeur de la matière première utilisée. C'est la transposition de la notion de marge commerciale aux entreprises transformant une matière première. C'est un solde proche de la valeur ajoutée, qui finance les ressources nécessaires au fonctionnement de l'entreprise (main-d'œuvre, immobilisations, consommations intermédiaires des process).

Définition extraite du document cadre de l'Île-de-France.

